

Inscription à l'école élémentaire

année scolaire 2026-2027

Les inscriptions scolaires pour la rentrée en école élémentaire (CP) 2026-2027 sont ouvertes du lundi 23 mars au jeudi 30 avril 2026

Qui est concerné ?

Les enfants passant au CP

Les enfants nouvellement arrivés sur la commune

ÉTAPE 1 : dépôt du dossier à la commune

■ QUAND ?

Du lundi 23 mars au jeudi 30 avril 2026

■ DOCUMENTS À JOINDRE

Pour tous

- ☐ Certificat de préinscription rempli (au verso de ce document)

Nouvel arrivant ou famille n'ayant pas d'accès à l'Espace Famille:

- ☐ Livret de famille
- ☐ Pièce d'identité d'un responsable légal
- ☐ Certificat médical attestant que les vaccinations obligatoires sont à jour ou photocopie du carnet de santé (page vaccinations)
- ☐ Justificatif de domicile
- ☐ Certificat de radiation (si nécessaire)
- ☐ Accord de dérogation (si nécessaire)

Famille ayant déjà un accès à l'Espace Famille

- ☐ Certificat médical attestant que les vaccinations obligatoires sont à jour ou photocopie du carnet de santé (page vaccinations)
- ☐ Justificatif de domicile

■ OÙ ?

Déposez votre dossier au choix :

- ☐ à l'accueil de la Mairie du Touvet aux heures d'ouverture (lundis, mercredis, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, jeudis de 8h30 à 12h)
- ☐ dans la boîte aux lettres de la mairie située à l'avant du bâtiment
- ☐ envoi par mail à periscolaire@letouvet.com

Vous recevrez par mail votre certificat de préinscription scolaire validé par la commune.

ÉTAPE 2 : inscription à l'école

Contactez l'école élémentaire afin de procéder à l'inscription de votre/vos enfants en lien avec le chef d'établissement.

Monsieur le Maire de la commune du Touvet atteste que l'enfant :

ENFANT : **Nom:**

Prénom:

Date et lieu de naissance :

PARENT 1	NOM :	Prénom :		
	Téléphone :	Mail :		
	Adresse postale :			
PARENT 2	NOM :	Prénom :		
	Téléphone :	Mail :		
	Adresse postale (si différente de celle du parent 1 :			
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20%;">N° allocataire CAF</td> <td></td> </tr> </table>			N° allocataire CAF	
N° allocataire CAF				

Remplit les conditions pour être inscrit à :

☐ l'école élémentaire les 3 Cours

à compter du 1er septembre 2026.

Liste des documents vérifiés :

Nouvel arrivant ou famille n'ayant pas accès à l'Espace Famille	
☐ Livret de famille	
☐ Pièce d'identité d'un responsable légal	
☐ Certificat médical attestant que les vaccinations obligatoires sont à jour	
☐ Justificatif de domicile (Avis d'imposition, bail datant de moins d'un an, quittance de loyer datant de moins de 3 mois, dépôt de permis construire, acte d'acquisition immobilière, à défaut si vous n'habitez pas encore dans la commune tout document restant à notre appréciation permettant de justifier votre résidence à venir au Touvet)	
☐ Certificat de radiation (si nécessaire)	
☐ Accord de dérogation (si nécessaire)	
Famille ayant déjà un accès à l'Espace Famille	
☐ Justificatif de domicile (voir liste ci-dessus)	
☐ Certificat médical attestant que les vaccinations obligatoires sont à jour	

Le Maire

Adrian Raffin